

SOMMAIRE



Code de déontologie	p. 6
Un peu d'histoire... ..	p. 8
La police et la société	p. 13
Les missions	p. 14
L'organisation	p. 16
Les métiers	p. 25
Le matériel de la police	p. 36
La préfecture de police de Paris	p. 38
Renseignements pratiques	p. 41
Délégations régionales au recrutement et à la formation	p. 43
Lexique	p. 45

Les missions

Si le mot « police » désigne une organisation, il désigne aussi les fonctions qui permettent d'assurer le bon ordre d'un pays et la sécurité de tous ses habitants. La police administrative et la police judiciaire sont en charge de ces missions.

Assurer l'ordre

Les missions prioritaires de la Police nationale ont été énoncées par deux lois d'orientation et de programmation (21 janvier 1995 et 29 août 2002): la sécurité et la paix publiques consistent à veiller à l'exécution des lois, à assurer la protection des personnes et des biens, à prévenir les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique ainsi que la délinquance.

Afin d'assurer ce rôle de prévention, ils effectuent des rondes, sont présents lors de rassemblements de foule (marchés, événements sportifs ou autres...) et contrôlent la circulation routière.

Pour assurer au mieux la sécurité de chacun, les policiers accueillent dans les commissariats et les postes de police les personnes qui se sentent en danger, les victimes de violences ou de vols et toute personne souhaitant déposer une plainte.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Avant de parler de « flic », on parlait généralement d'« hirondelles » pour désigner les policiers parce qu'ils circulaient sur des bicyclettes de la marque Hironnelle. Ils étaient toujours par deux.



Enquêter et arrêter les malfaiteurs

La police judiciaire a pour objet de rechercher et constater les infractions* pénales, de rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et leurs complices, de les arrêter et de les déférer aux autorités judiciaires compétentes.

Contrôler et renseigner

Le renseignement et l'information permettent d'assurer l'information des autorités gouvernementales, de déceler et de prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la Nation ou à la souveraineté nationale.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Quelqu'un est poli ou policé s'il a su s'intégrer dans l'ordre établi des choses ? Si l'on suivait les mots au pied de la lettre, la police pourrait donc arrêter toutes les personnes « impolies ».



La DAV: délégation aux victimes;
 L'UCSTC: unité de coordination de la sécurité dans les transports en commun;
 L'UGE: unité des grands événements.

Et deux établissements publics:

L'ENSP: École nationale supérieure de la police;
 L'INPS: Institut national de la police scientifique.

Une police hiérarchisée

Tous les policiers ont un grade, visible pour la plupart sur leurs épaulettes ou sur la poitrine. Il existe douze grades différents, répartis en trois corps.

Au sommet de la hiérarchie, le corps de conception et de direction rassemble les inspecteurs généraux, les contrôleurs généraux, les commissaires divisionnaires et les commissaires de police.

Ensuite, le corps de commandement et d'encadrement, né de la fusion du corps des inspecteurs et de celui des officiers de paix, est composé des officiers de police: lieutenant, capitaine et commandant.

Enfin, le corps d'encadrement et d'application réunit plus des trois quarts des policiers: gardien de la paix, brigadier, brigadier chef et brigadier major.

Les corps administratif, technique et scientifique

Essentiel au bon fonctionnement des métiers de la Police nationale, le corps administratif veille au soutien opérationnel en assurant notamment des missions de ressources humaines, logistiques, budgétaires, la rédaction de textes réglementaires ou encore le conseil juridique. Les missions sont vastes et sont réparties entre trois corps: les adjoints administratifs, les secrétaires administratifs et, enfin, les attachés.



Le corps technique contribue au soutien des missions opérationnelles de la Police nationale dans des domaines variés tels que l'automobile, l'habillement, l'armement, les matériels techniques, l'immobilier, la restauration... Ces missions sont confiées à des ingénieurs, ouvriers (d'État ou professionnels) ou adjoints techniques.

Le corps technique et scientifique constitue un maillon essentiel à l'investigation policière. Par leur expertise, il contribue à découvrir les auteurs de crimes ou délits. Leur domaine d'intervention: examens et analyses pratiqués sur le terrain, dans des laboratoires et services spécialisés. Leurs missions sont réparties entre trois corps: les ingénieurs, les techniciens et les agents spécialisés de la police technique et scientifique.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le nom de « flic » pour les policiers vient d'un mot allemand qui veut dire mouche. Au XIX^e siècle, les policiers travaillaient en effet beaucoup avec des indicateurs, baptisés « mouchards ». D'où ce surnom couramment utilisé.

Les métiers

Les membres de la Police nationale sont loin de faire tous le même métier. La police compte une très large palette d'activités. Au-delà de la sécurité publique, du maintien de l'ordre et de la recherche de malfaiteurs, elle intervient dans de nombreux secteurs aussi variés que la fraude documentaire, le contre-espionnage ou la sécurité des personnalités.

La sécurité publique : une présence sur tout le territoire (direction centrale de la sécurité publique)

Implantée sur la totalité du territoire métropolitain et dans les DOM-TOM, la sécurité publique remplit l'une de ses principales missions : être présente partout pour garantir la sécurité de tous et intervenir au moindre désordre. Ces policiers sont ceux que l'on connaît le mieux : ils mettent des contraventions aux chauffards, ils nous renseignent quand nous sommes perdus, ils répondent au 17 police secours et ils viennent à notre aide si nous avons besoin d'assistance.

Pour être le plus proche possible de la population, les policiers de la sécurité publique effectuent notamment de nombreuses missions de proximité, c'est-à-dire qu'ils s'intègrent complètement dans la vie quotidienne de certains quartiers. Ainsi, ils sont au courant de beaucoup de mauvais coups en préparation et peuvent les déjouer. Ils rassurent également les habitants, par leur présence. Ces activités de sécurité publique rassemblent plus de la moitié des policiers français. Pour faire face aux évolutions, la direction centrale de la sécurité publique a mis en place, au fil des années, des structures spécialisées : police techni-



SAVIEZ-VOUS QUE...

Si l'on traverse la rue en dehors des passages protégés, on peut avoir une contravention. Eh non, les automobilistes et les motards ne sont pas les seuls à pouvoir être pris en faute !



que de proximité (relevés de traces ou d'empreintes après un cambriolage), brigades anti-criminalité locales et départementales, amélioration de l'accueil du public et des victimes, sécurisation des quartiers difficiles...

Les policiers effectuent quotidiennement 7132 interventions, ce qui représente une intervention toutes les 9 secondes.

La PJ : la direction centrale de la police judiciaire

La police judiciaire, généralement appelée la PJ, rassemble toutes les activités tournant autour de la prévention du crime organisé et de sa répression. C'est la PJ qui arrête les voleurs chevronnés, les meurtriers et autres grands délinquants. Elle mène, à la demande d'un juge d'instruction ou du procureur de la République, une en-

17% DES PERSONNES mises en cause par la police ont moins de 18 ans.

Ces mineurs « hors la loi » sont notamment spécialisés dans les vols de deux-roues.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) est chargée de la surveillance des établissements de jeux et des champs de courses.



La DRCPN : direction des ressources et des compétences de la Police nationale

Cette direction prend en charge la gestion des finances et accompagne les policiers durant leur carrière en assurant le recrutement, la formation et la promotion du personnel.

L'IGPN : inspection générale de la Police nationale, appelée aussi « police des polices »

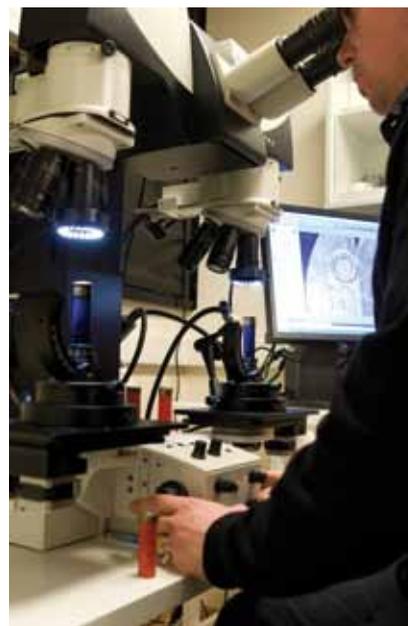
Les policiers surveillent tout le monde, mais ils sont, eux aussi, surveillés. C'est à l'inspection générale de la Police nationale que revient donc la délicate tâche de faire la police dans la police mais également d'améliorer sans cesse les capacités et conditions d'accueil de la Police nationale.

L'IGPN dispose de 7 délégations interrégionales sur l'ensemble du territoire (Marseille, Lyon, Bordeaux, Rennes, Lille, Paris, Marseille, Nice).

Depuis septembre 2013, tout citoyen a la possibilité de saisir directement, en ligne, l'IGPN.

L'INPS : l'Institut national de police scientifique

Créé en 2004, l'Institut national de police scientifique (INPS) est un établissement public dirigé directement par le ministère de l'Intérieur. Composé de près de 700 agents qui sont pour la plupart des scientifiques, le siège de l'INPS est basé à Écully, près de Lyon (69). Il regroupe, depuis 2005, six laboratoires (Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et les deux de Paris). Il a compétence pour effectuer les examens, recherches et analyses demandés par l'autorité judiciaire et les services de la police et de la gendarmerie, qu'il s'agisse de biologie, de traces papillai-



res, de toxicologie, de physique, de documents, de balistique, de chimie (stupéfiants, incendies et explosions, peintures, verres, fibres, encres, etc.) ou de nouvelles technologies.

Le SAELSI : service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure

Les policiers ont besoin de matériels et d'équipements pour effectuer leurs missions. Le SAELSI est chargé d'acheter, d'adapter aux missions, d'entretenir et de fournir les véhicules et les motos de police, l'armement, les équipements de protection et les uniformes.



Dans le jargon des policiers, un passage devant la police des polices est surnommé un « passage au BŒUF-CAROTTES »; autrefois les policiers étaient tous convoqués le matin auprès de ce service. Or, ceux qui n'avaient pas été entendus à midi étaient nourris sur place et il leur était invariablement servi du bœuf aux carottes.

